



**PRESENTATION
DES AIDES
ACTION LOGEMENT 2015**



LES AIDES LOCATIVES

LES PRETS

LA MOBILITE

L'ASSISTANCE

LA COMMUNICATION

LE PARC LOCATIF

✓ Nos logements:

Un parc locatif de plus de 3 000 logements sur le département avec accès privilégié aux salariés d'Alcatel

✓ En cours:

De nombreux projets de construction neuve sur l'ensemble de la CUS, livraisons 2015 et 2016

✓ De nombreux partenaires bailleurs sur le 67:

CUS Habitat

Habitation Moderne

OPUS 67

Nouveau Logis de l'Est

ICF Nord Est

Habitat de l'III



L'AVANCE LOCA-PASS

✓ **Description:**

Prêt permettant de financer tout ou partie du dépôt de garantie demandé par votre bailleur.

✓ **Bénéficiaires:**

L'ensemble des salariés d'Alcatel.

✓ **Caractéristiques:**

- Montant maximum: 500€
- Durée du prêt: 6 à 25 mois
- Taux d'intérêt du prêt: 0%
- Mensualité minimum: 20€



LA GARANTIE LOCA-PASS

✓ **Description:**

Caution valable pour les logements proposés par les bailleurs sociaux et permettant de bénéficier de l'APL.

✓ **Bénéficiaires:**

L'ensemble des salariés d'Alcatel.

✓ **Caractéristiques:**

- Garantie: 09 échéances de loyer et charges
- Durée de validité: 3 ans



LES AIDES LOCATIVES

LES PRETS

LA MOBILITE

L'ASSISTANCE

LA COMMUNICATION

LE CONSEIL EN FINANCEMENT

✓ **Description:**

Service gratuit réservé aux salariés souhaitant trouver rapidement la meilleure solution de financement pour l'acquisition de leur résidence principale ou renégocier leur prêt immobilier en cours.

✓ **Bénéficiaires:**

L'ensemble des salariés d'Alcatel.

✓ **Les +:**

- Service gratuit pour le financement global de votre projet
- Service objectif et personnalisé
- Interlocuteur unique
- Sélection de prêts compétitifs à des conditions privilégiées



LES PRETS ACCESSION

✓ **Description:**

Prêt complémentaire permettant de financer, sous certaines conditions, l'achat de votre résidence principale.

✓ **Bénéficiaires:**

L'ensemble des salariés d'Alcatel, après accord de l'entreprise.

✓ **Caractéristiques:**

- Montant du prêt: de 7.000€ à 25.000€
en fonction de la zone
- Majoration -30ans: 10 000€
- Durée du prêt: 20 ans maximum
- Taux d'intérêt: 1,00% hors assurance
- Taux d'endettement: 35% maximum



LES PRETS TRAVAUX

✓ **Description:**

Prêt permettant de financer des travaux d'embellissement, d'amélioration de la performance énergétique ou d'agrandissement de votre résidence principale (sous certaines conditions).

✓ **Bénéficiaires:**

L'ensemble des salariés d'Alcatel, après accord de l'entreprise.

✓ **Caractéristiques:**

- Montant du prêt: 15 000€ maximum
- Durée du prêt: 15 ans maximum
- Taux d'intérêt: 1,00% hors assurance
- Taux d'endettement: 35% maximum



LES PRETS ACCESSION ET TRAVAUX

✓ Conditions:

▪ Prêts accession:

- Respect de la norme RT2005 dans le neuf.
- DPE au minimum à D dans l'ancien sans travaux.
- Montant de l'apport personnel ≤ 40 % du montant total de l'opération.
- Taux d'endettement inférieur à 35%.
- Revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds de ressources PLI.

▪ Prêts travaux:

- Taux d'endettement inférieur à 35%.
- Revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds de ressources PLI.

ZONE	NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE FOYER FISCAL						
	1	2	3	4	5	6	En +
A	36971	55254	66420	79558	94183	105985	11809
B1	30133	40241	48393	58421	68725	77453	8641
B2 et C	27263	36408	43333	52858	62180	70076	7818

UNE OFFRE EN ACCESSION

✓ **Description:**

Un accès privilégié aux programmes en accession sécurisée de nos partenaires bailleurs

Accession sécurisée:

- Des logements neufs à tarifs attractifs
- Garantie de rachat et de relogement du bailleur en cas de difficulté

Location-Accession:

- Des logements neufs à tarifs attractifs
- Achat après une phase locative, avec un remboursement de prêt identique au montant du loyer
- Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 15 ans
- TVA 5.5%
- Garantie de rachat et de relogement du bailleur en cas de difficulté

Avec possibilité de prêt accession Action Logement, et courtage bancaire gratuit pour la recherche du meilleur financement

LES AIDES LOCATIVES

LES PRETS

LA MOBILITE

L'ASSISTANCE

LA COMMUNICATION

LE MOBILI-PASS

✓ **Description:**

Accompagnement du salarié dans le cadre de sa recherche de logement et aide permettant de financer les dépenses liées à la mobilité professionnelle.

✓ **Bénéficiaires:**

Service réservé aux salariés d'Alcatel qui doivent changer de résidence principale pour des raisons professionnelles (+ de 70km). Les ressources du demandeur ne doivent pas dépasser les plafonds PLI.



✓ **Caractéristiques:**

- Montant: 3 000€ à 3 500€ selon la zone (prêt + subvention)
- Durée du prêt: 36 mois maximum
- Taux d'intérêt: 1,00%

LE PRÊT RELAIS MOBILITE

✓ **Description:**

Prêt relais facilitant l'acquisition d'une nouvelle résidence principale, dans l'attente de la vente de l'ancienne résidence principale

✓ **Bénéficiaires:**

Service réservé aux salariés propriétaires d'Alcatel qui doivent changer de résidence principale pour des raisons professionnelles et souhaitent devenir propriétaires de leur nouvelle résidence principale.
Sans conditions de ressources

✓ **Caractéristiques:**

- Montant: 60 000€ à 150 000€ selon la zone
- Durée du prêt: 2 ans maximum
- Taux d'intérêt: 1,00%

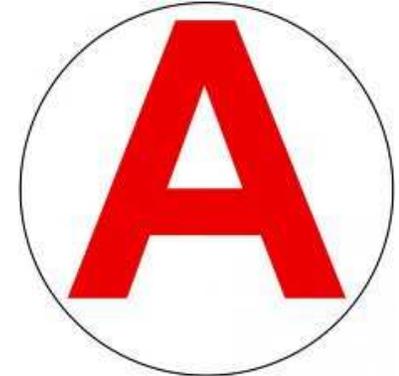
L'AIDE MOBILI-JEUNE

✓ **Description:**

Aide financière permettant d'aider les jeunes qui suivent une formation professionnelle et qui ont besoin de louer leur propre logement.

✓ **Bénéficiaires:**

Jeune de moins de 30 ans en formation professionnelle au sein de l'entreprise (contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou d'alternance) percevant au plus 100% du smic et possédant un bail à son nom.



✓ **Caractéristiques:**

Prise en charge des quittances de loyer selon les conditions ci-dessous:

- Montant: 100€/mois maximum (en complément de l'APL)
- Durée: 36 mois maximum
- Demande à faire dans les 6 mois du démarrage de la formation ou de sa date anniversaire

LES AIDES LOCATIVES

LES PRETS

LA MOBILITE

L'ASSISTANCE

LA COMMUNICATION

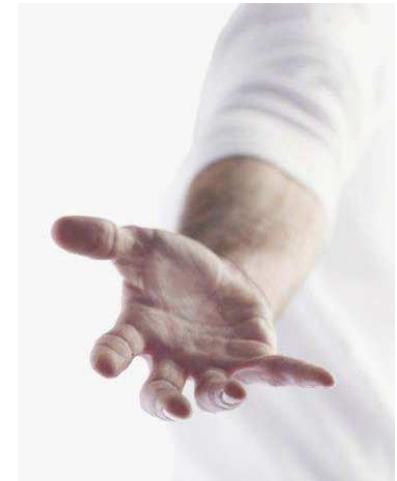
LE CIL-PASS ASSISTANCE

✓ **Prestation:**

Une assistance destinée aux salariés d'Alcatel qui, suite à des accidents de la vie, rencontrent des difficultés à se maintenir dans leur logement ou à trouver un nouveau logement.

✓ **Bénéficiaires:**

Tout salarié d'Alcatel quelle que soit la nature de son contrat de travail (CDD, CDI...), quel que soit son statut à l'égard du logement (locataire, propriétaire, hébergé...) confronté à de grandes difficultés (chômage, décès, maladie, sinistre, divorce, perte logement, surendettement...).



LES AIDES LOCATIVES

LES PRETS

LA MOBILITE

L'ASSISTANCE

LA COMMUNICATION

LES OUTILS DE COMMUNICATION

www.astria.com

www.gic.fr

N°AZUR ASTRIA : 0810 67 67 00

GIC : 03 88 36 20 24

LE PARTENAIRE DE VOTRE PARCOURS RESIDENTIEL

LES AIDES A LA LOGATION

- Un grand choix de logements localisés à l'attention des salariés localitaires après validation de votre demande par votre entreprise.
- Avance LOCA-PASS**: Bénéficiez d'une avance de garantie déductible par votre bailleur (jusqu'à 200€ remboursable en 24 mois maximum).
- Garantie LOCA-PASS**: Astria Alsace-Est se porte caution en garantie du paiement de 0% d'acomptes de loyer et de 200€ remboursable en 24 mois maximum.

LES PRETS ACCESSION

- Prêts acquisition dans le neuf ou dans l'ancien sans travaux. Bénéficiez d'un gel compensatoire pour acquiescer ou construire votre résidence principale (sous conditions).

LES AIDES A LA MOBILITE

- CIL PAYS-MOBILITE**: Astria Alsace-Est aide les salariés en mobilité professionnelle devant changer de résidence (intéragit à l'achat d'un logement).
- Aide MOBILITE-PASS**: Aide en faveur des salariés en mobilité professionnelle destinée à couvrir une double charge de logement ou des dépenses connexes au changement de logement.

LES AIDES AUX MENAGES EN DIFFICULTE

- CIL PAYS-ASSISTANCE**: Un service pour les salariés confrontés à des difficultés financières les empêchant de régler leur loyer ou de rembourser leurs prêts immobiliers.

Pour tout renseignement, contactez-nous :
N°AZUR : 0810 67 67 00
logement@astria.com
 Astria Alsace-Est - 7 Quai Saint-Jean - DP 11027 - 67084 Strasbourg Cedex.





Merci de votre attention

Alcatel·Lucent 